



**Budget
2016**

Investir pour s'épanouir

Repentigny se distingue

- Mention Or - Prix leadership dans le secteur public décerné par l'Institut d'administration publique du Canada et Deloitte pour son skate plaza
- Une troisième position - meilleur taux de participation dans le cadre du Défi 5/30
- Finaliste du Prix du ministre en horticulture ornementale pour la plantation d'arbres au parc Laroche
- Initiative municipale de l'année 2014 selon l'Hebdo Rive Nord pour le projet Pictogrammes du Service de police et du Service de prévention et lutte contre les incendies
- Prix George W. Burke du Réseau Environnement pour la qualité du service et des installations repentignoises
- Finaliste pour son projet *Nouveaux résidents* au concours de la Plume d'or de l'Association des communicateurs municipaux du Québec
- Finaliste au concours Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec pour son projet *Bibliothérapie*





Madame, Monsieur,

C'est avec fierté que nous vous présentons le budget 2016 de la Ville de Repentigny. Fruit d'une démarche de planification rigoureuse, il traduit notre vision novatrice d'une saine gestion des finances publiques centralisée sur la capacité de payer des Repentignaises et des Repentignois.

Les prévisions budgétaires de la prochaine année ont ainsi été articulées autour d'objectifs stratégiques, élaborés dans un souci de développement responsable et reflétant nos priorités quant au maintien d'une qualité de vie optimale pour les citoyennes et les citoyens. C'est en protégeant notre excellente santé financière que nous poursuivrons l'enrichissement de l'offre municipale, qui a récemment été bonifiée par notre Centre d'art Diane-Dufresne, première phase de l'Espace culturel. D'ailleurs, l'annonce de ce projet d'envergure a su attirer des investissements privés qui se traduisent à ce jour par une nouvelle richesse foncière de 220 millions \$ au centre-ville. Et ce n'est pas terminé, car d'autres projets privés sont en chantier sur des sites ayant changé de vocation, dans la vision du redéploiement de la Ville.

Après une année marquée par d'importantes contraintes financières, nous saluons avec satisfaction la ratification du nouveau Pacte fiscal, résultat de demandes historiques du monde municipal. En plus de favoriser grandement la coopération entre Québec et les municipalités, cette entente offrira aux Villes des outils significatifs pour les faire progresser à leur manière et selon leurs besoins spécifiques. Également, l'accord comprend une simplification significative de la reddition de comptes et des allègements règlementaires. Chez nous, ce sont plus de 13 000 heures annuellement qui sont consacrées aux diverses procédures et demandes d'autorisation ministérielles. À cet égard, le nouveau Pacte fiscal nous permettra d'économiser temps et ressources qui pourront ainsi être réaffectés directement aux services aux citoyens. On ne peut que se réjouir d'un gouvernement prêt à reconnaître les compétences distinctes des municipalités comme gouvernement de proximité.

Finalement, vous serez heureux de découvrir, tout au long de ce document, un budget équilibré qui s'assurera de maintenir le compte de taxes des citoyennes et des citoyens de Repentigny à un niveau compétitif.

La mairesse,
Chantal Deschamps, Ph. D.



Budget 2016 en bref

Budget de fonctionnement :	134 818 000 \$
Progression de 1 % par rapport au budget de 2015 :	1 312 000 \$
Budget d'investissement (PTI) :	29 460 000 \$

Bilan 2015

La Ville de Repentigny a connu une année riche en réalisations ayant une incidence sur la qualité de vie dans les différents secteurs du territoire, entre autres en ce qui a trait au sentiment de sécurité et à la fluidité des déplacements sur le réseau routier :



Liaison de sept parcs avec notre réseau cyclable, notamment entre le parc Saint-Laurent et le parc de l'Île-Lebel.



Poursuite de la planification d'une voie réservée sur une partie de la rue Notre-Dame entre le boulevard Iberville et la rue Notre-Dame-des-Champs. Ce projet fait l'objet d'une aide financière du ministère des Transports du Québec (MTQ).



La réfection de plusieurs rues, bordures et trottoirs continue de figurer parmi nos priorités annuelles.



Les travaux sur une partie du chemin de la Savane, un projet très attendu, au bonheur des riverains, qui a été subventionné par le MTQ également.



La mise à niveau de conduites sur les rues Bourbon, Notre-Dame Est, Saint-Émile, Rivest, Morel, Joly, Jean-Jallot et Justin-Mercure, de même que la réfection d'une conduite maîtresse d'aqueduc sous l'autoroute 40 entre les rues Montérégienne et Nassau, en partie subventionnées par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) et au Fonds chantiers Canada-Québec (FCCQ)



La mise aux normes des usines de purification, de traitement des eaux usées et des étangs aérés s'est poursuivie, incluant l'acquisition d'un terrain pour la constitution d'une réserve d'eau potable.



L'inauguration du chalet et de six terrains de tennis en terre battue au parc Maurice-Richard, avec l'aide financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les travaux d'aménagement du parc-plage Saint-Laurent, qui sera inauguré le printemps prochain. Un projet subventionné par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) par le biais de son Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain.



L'installation de jeux d'eau au parc Lajoie, de même que l'acquisition de modules de jeux et de mobilier urbain dans différents parcs, selon notre Plan directeur des parcs et espaces verts.



La planification de l'aménagement d'une passerelle sur le boulevard Brien au-dessus de l'autoroute 40, en collaboration avec le MTQ.



La refonte de la Politique de la famille et des aînés dont le lancement a eu lieu en novembre en présence de la ministre de la Famille, ministre responsable des Aînés, ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de la région de Laval, M^{me} Francine Charbonneau.



La création de la Politique de foresterie urbaine dont le lancement aura lieu en 2016.



Projet marquant de 2015 : l'ouverture du Centre d'art Diane-Dufresne, pièce déterminante de l'Espace culturel, avec l'aide du gouvernement canadien, de la Conférence régionale des élus de Lanaudière, de la Commission scolaire des Affluents, d'IGA Crevier et du Club Lions Repentigny La Seigneurie.



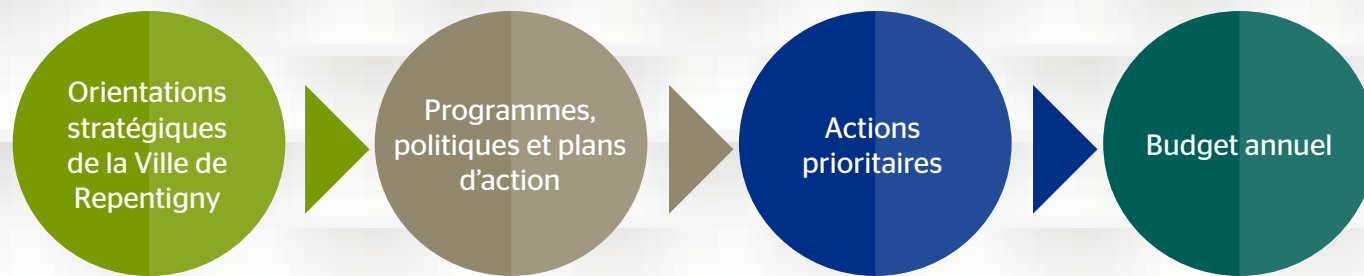
Au total, le conseil municipal aura autorisé des investissements de 17 149 699 \$, dont 2 122 544 \$ sont financés par des subventions et des contributions.

PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Les organismes municipaux sont chaque année confrontés à d'importants défis financiers. Au fil des ans, l'administration municipale s'est dotée de mécanismes permettant de maintenir l'excellente santé financière de la Ville de Repentigny, et, du même coup, la capacité de payer de ses contribuables. Le tout se traduit par ce qu'on appelle le Processus budgétaire, qui se divise en quatre grands cadres :

- **le cadre stratégique de la Ville**, c'est-à-dire le plan stratégique quinquennal à partir duquel est proposé un plan annuel des actions prioritaires;
- **le cadre de planification** qui se déploie à travers les commissions et les différents comités de la Ville;
- **le cadre de la coordination**, constitué de la Commission administrative, qui analyse et coordonne l'ensemble des recommandations, en plus d'établir les priorités par rapport aux orientations et aux objectifs des différentes commissions;
- **le cadre de contrôle**, où l'on retrouve le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion, qui a pour responsabilité d'évaluer les meilleures pratiques, d'analyser les processus de contrôle et d'examiner chacun des postes budgétaires dans une perspective d'optimisation des investissements. Ce cadre comprend également le bureau de direction, les commissions administratives permanentes, ainsi que le comité de budget.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE



PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> JAN <ul style="list-style-type: none"> • Identification des mandats • Répartition des actions prioritaires entre les commissions et les comités FÉV <ul style="list-style-type: none"> • Identification des dossiers spécifiques à être révisés par le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion MAR <ul style="list-style-type: none"> • Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement et des actions prioritaires de l'année en cours AVR <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt du rapport semestriel • Dépôt du rapport de l'auditeur indépendant MAI <ul style="list-style-type: none"> • Préparation des documents du budget pro forma 2017-2018-2019 JUIN <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de mi-année - équipe politique et administrative : <ul style="list-style-type: none"> • Orientations du prochain budget • Mandat du Comité ad hoc d'analyse du budget pour la préparation des budgets de fonctionnement et d'investissement (PTI) • Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'année en cours • Reddition du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion • Reddition des différents intervenants de l'avancement des dossiers prioritaires | <ul style="list-style-type: none"> JUIL <ul style="list-style-type: none"> • Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'année en cours AOÛT <ul style="list-style-type: none"> • Préparation du PTI 2017-2018-2019 SEPT <ul style="list-style-type: none"> • Préparation du budget de fonctionnement des unités administratives 2017 OCT <ul style="list-style-type: none"> • Travaux du Comité ad hoc <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du budget - Étude du budget de fonctionnement 2017 - Étude du PTI 2017-2018-2019 - Finalisation des budgets NOV <ul style="list-style-type: none"> • Discours de la mairesse - Situation financière • Dépôt du rapport semestriel • Dépôt des propositions de budget et d'investissement à la Commission administrative DÉC <ul style="list-style-type: none"> • Préparation des documents d'adoption des budgets • Adoption du PTI 2017-2018-2019 • Adoption du budget de fonctionnement 2017 • Reddition du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion |
|---|---|

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016



Lors de l'adoption du budget de 2015, la Ville annonçait la mise sur pied du Comité de révision permanente des dépenses, et de la saine gestion. Collé sur le plan stratégique de développement, ce

comité a pour mandat de s'assurer de la meilleure gestion des dépenses en fonction des priorités. Depuis près d'un an maintenant, nous nous affairons à revoir les programmes et les politiques administratives afin d'en évaluer la pertinence et l'efficacité dans une perspective d'optimisation des investissements.

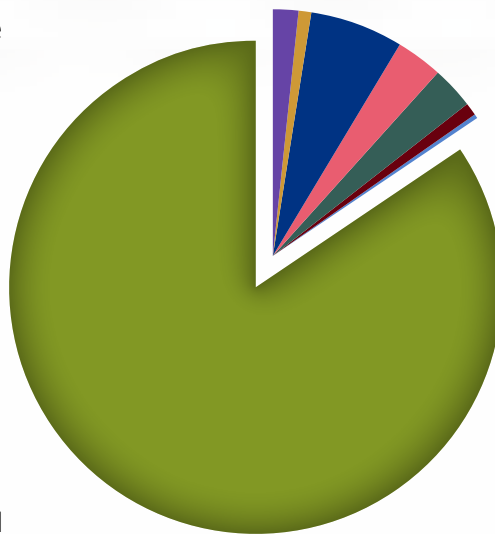
Le comité se compose des cinq membres et administrateurs suivants :

Normand Venne, conseiller municipal
 Éric Chartré, conseiller municipal
 David Legault, directeur général
 Dominique Longpré, directeur général adjoint
 Diane Pelchat, trésorière

Normand Venne
 Président du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion et vice-président du Comité exécutif

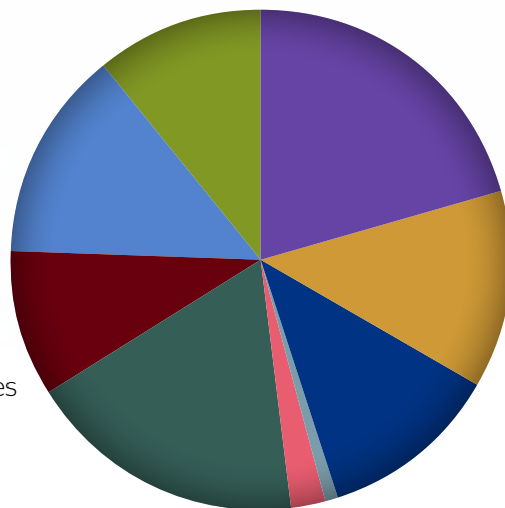
Variation du budget entre 2015 et 2016

BUDGET	
2015	133 506 000 \$
2016	134 818 000 \$
Variation	1 312 000 \$ 1 %



REVENUS 2016 134 818 000 \$

- Compensations tenant lieu de taxes 2 558 320 \$ (1,90 %)
- Transferts 1 126 340 \$ (0,84 %)
- Services rendus 8 215 550 \$ (6,10 %)
- Imposition de droits 3 940 400 \$ (2,92 %)
- Amendes et pénalités 3 968 000 \$ (2,94 %)
- Intérêts 975 000 \$ (0,72 %)
- Autres revenus 233 170 \$ (0,17 %)
- Taxes 113 801 220 \$ (84,41 %)



DÉPENSES 2016 134 818 000 \$

- Sécurité publique 28 042 780 \$ (20,80 %)
- Transport 17 229 690 \$ (12,78 %)
- Hygiène du milieu 15 549 650 \$ (11,53 %)
- Santé et bien-être 1 223 710 \$ (0,91 %)
- Aménagement, urbanisme et développement 3 016 800 \$ (2,24 %)
- Loisirs et culture 24 117 220 \$ (17,89 %)
- Frais de financement 12 985 470 \$ (9,63 %)
- Remboursement en capital et autres affectations 18 063 020 \$ (13,40 %)
- Administration générale 14 589 660 \$ (10,82 %)

EXEMPLE D'UN COMPTE DE TAXES MOYEN

Hausse moyenne du compte de taxes : 1,8 %

- Gel des tarifs à taux fixes
- Abaissement du taux de base de la taxe foncière

Comparaison entre 2015 et 2016

	ÉVALUATION	TAXES ANNUELLES
2015	246 700 \$	2 892,56 \$
2016	268 000 \$	2 945,36 \$
Variation		52,80 \$ 1,8 %

ESTIMÉ DE TAXES		ÉVALUATION (8,7 %)	TOTAL	
Taxes foncières		Terrain et bâtiment		
Foncière générale ¹	0,7869 \$ {	0,6983 \$	268 000 \$	1 871,44 \$
Transport en commun		0,0762 \$	268 000 \$	204,22 \$
Quote-part M.R.C.		0,0124 \$	268 000 \$	33,23 \$
CMM		0,0167 \$	268 000 \$	44,76 \$
Taxe de secteur - Repentigny		0,0187 \$	268 000 \$	50,12 \$
Taxes de services		Nombre de logement		
Gestion des matières résiduelles		220,00 \$	1	220,00 \$
Assainissement des eaux		110,00 \$	1	110,00 \$
Entretien des réseaux		110,00 \$	1	110,00 \$
Mise à niveau usine purification		35,00 \$	1	35,00 \$
Taxe d'eau			Estimé	136,38 \$
Répartitions locales			Estimé	130,21 \$
			Total	2 945,36 \$

¹ Ce taux inclut le taux de base de la taxation résidentielle (0,4784/100 \$) ainsi que le taux de remboursement au service de la dette.

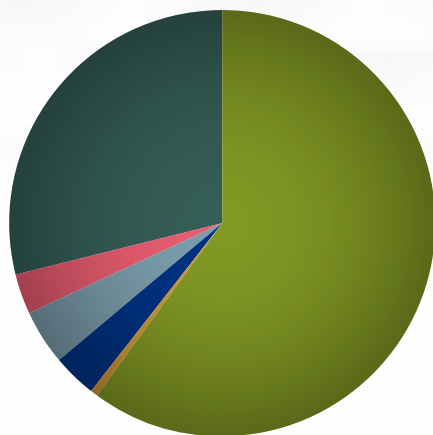
Ce qui influence le rôle d'évaluation :

Un nouveau rôle d'évaluation a été déposé cette année et s'appliquera jusqu'en 2018. Le taux se situe à 8,7 %, ce qui s'apparente à ceux des autres municipalités de la couronne nord. De ce fait, une maison repentignoise moyenne valait environ 246 700 \$ en 2015, alors que sa valeur en 2016 est d'approximativement 268 000 \$. Plusieurs facteurs expliquent la variation du rôle d'évaluation triennal : le marché immobilier, le quartier dans lequel se situe la propriété, s'il est en demande ou non et si des rénovations majeures ont été réalisées depuis le dernier rôle.

BUDGET D'INVESTISSEMENT ET GRANDS PROJETS 2016

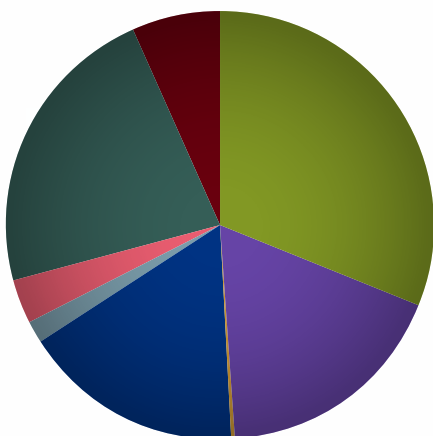
Répartition du financement et des immobilisations

Investissements :	29 460 000 \$
Contributions et subventions :	21 028 000 \$
Financés par la Ville :	8 432 000 \$



FINANCEMENT 2016

- Subventions / Programme d'infrastructure 17 696 000 \$ (60,07 %)
- Subventions / Autres 187 500 \$ (0,64 %)
- Contributions des promoteurs 963 000 \$ (3,27 %)
- Fonds de roulement 1 265 000 \$ (4,29 %)
- Excédent affecté / Développement culturel 916 500 \$ (3,11 %)
- Financement à long terme 8 432 000 \$ (28,62 %)



IMMOBILISATIONS 2016

- Hygiène du milieu 5 272 500 \$ (17,90 %)
- Aménagement, urbanisme et développement 46 100 \$ (0,16 %)
- Loisirs et culture 4 954 300 \$ (16,82 %)
- Administration générale 513 400 \$ (1,74 %)
- Sécurité publique 951 100 \$ (3,23 %)
- Infrastructures et réfection 6 626 600 \$ (22,49 %)
- Infrastructures / développement 1 926 000 \$ (6,54 %)
- Infrastructures / Usine des eaux 9 170 000 \$ (31,12 %)



Les grands projets de 2016

- Poursuivre la mise à niveau des trottoirs, des rues et des pistes cyclables, ainsi que le resurfacement du réseau routier.
- Procéder à des travaux de réfection sur les rues Gracia, Saint-Étienne, Belleville, place El Mirador, tous financés par le PIQM et le FCCQ.
- Réaliser la voie réservée sur une partie de la rue Notre-Dame entre le boulevard Iberville et la rue Notre-Dame-des-Champs.
- Réaliser des projets identifiés au Plan directeur des parcs et espaces verts, notamment :
 - la phase 4 du parc Maurice-Richard;
 - le réaménagement et l'installation de modules de jeux au parc Deschamps;
 - le terrain de baseball et le tableau indicateur au parc Rivest;
 - la réfection des terrains de tennis aux parcs Larochelle, Rivest et Champigny;
 - la mise à niveau des terrains de basketball aux parcs des Moissons et de la Tourterelle;
 - le remplacement du mobilier urbain dans divers parcs;
 - l'installation de modules de jeux au parc Lucien-Gauthier;
 - l'aménagement d'un sentier aux parcs Larochelle et Jean-Claude-Crevier;
 - et l'aménagement du parc des Premières-Nations en tenant compte du potentiel nature par la conservation du boisé, en plus d'appareils exerciseurs pour les adultes et les aînés.
- Poursuivre la planification du projet pilote pour construire un mur antibruit au sud de l'autoroute 40, en collaboration avec le MTQ.
- Poursuivre les démarches pour l'élargissement du pont Rivest auprès du ministère des Transports.
- Planifier et amorcer, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, les travaux de réfection du pont d'étagement Brien au-dessus de l'autoroute 40.
- Poursuivre la mise à niveau de la station de purification de l'eau par l'ajout d'une réserve d'eau potable, grâce à l'enveloppe d'aide financière consentie pour 2014-2019 en vertu du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.
- Développer la fonction industrielle du secteur situé au nord de la rue Bourque.

